

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Religion 3			
Code	PEPS3B78PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Samuel BRUYNINCKX (samuel.bruyninckx@helha.be) HELHa Gosselies Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B78PSA Religion 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B78PSA Religion 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion			
Code	22_PEPS3B78PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Préparer et réaliser une séquence d'un mois (6 séances) d'éveil en religion respectant les prescriptions légales du programme, témoignant la capacité à s'approprier les ressources disponibles tout en faisant preuve de créativité;
- Réaliser un matériel adapté (utile, attrayant, solide, bien conçu);
- Justifier ses choix d'un point de vue pédagogiques et psychologique;
- Expliquer le sens et l'origine des sacrements;
- Expliquer les différents éléments d'une église.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Programmation "Effata" et outils Mosaïque.
- La pédagogie de la religion.
- La spiritualité de l'enfant en lien avec la psychologie du développement.
- Histoire de l'Eglise primitive origine des sacrements et de la liturgie.

Démarches d'apprentissage

Les démarches d'apprentissage sont constituées par :

- Des travaux pratiques où les étudiants exposent et animent des séances d'éveil en religion pour les soumettre à la réflexion des pairs.
- Des séances de réflexion communes sous forme de séminaires au tour d'un sujet.
- Des cours théoriques ex-cathedra où sont présentés les contenus théoriques.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Entretien personnels, corrections intermédiaires, aide ponctuelle selon les demandes des étudiants.
- Les travaux font l'objet d'une correction commentée. Un travail insuffisant peut être amélioré ou complété

- par l'étudiant et faire l'objet d'une nouvelle évaluation.
- Des séances de remise à niveau sont organisées en fonction de la demande des étudiants.

Sources et références

- Bible TOB
- Programmation Grains de sel graines de vie collection Mosaïque. Ed Deboek lumen Vitae.
- Explorer les fondements. L'éveil spirituel et religieux aux début de l'école fondamentale en milieu pluraliste (2 1/2 - 8 ans). Jardin T., et Aerens L. Ed. Lumen Vitae.
- Une spiritualité d'enfant. Basset L. Ed. Albin Michel.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Une Bible adéquate.
- Programme intégré.
- Utilisation d'une plateforme informatique à distance (campus virtuel) où seront mis à disposition les notes de cours ainsi que divers documents (articles, films, documentaires, matériel didactique et une bibliographie sélective).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte :

- Sur la production journalière (exercices, travaux, participations aux ateliers collectifs)
- Examen oral comportant la présentation d'une séquence d'éveil en religion (6 séances) "Chef d'oeuvre" avec le matériel nécessaire. La remise de la fiche de préparation accompagnée d'une page de réflexion faisant le lien avec les notions de psychologie et de développement de l'enfant. Questions sur le contenu théorique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas d'échec, l'ensemble des travaux doivent être représentés à l'évaluation suivante au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).